Communiqué de presse :

Pour défendre leurs moyens et leurs missions, les SPIP se mobilisent le 6 mai

Les organisations syndicales CGT IP et SNEPAP-FSU refusent que les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et les personnels qui les composent soient sacrifiés sur l'autel du tout sécuritaire, seul axe de décision du garde des sceaux depuis sa nomination en fin d'année 2024.

La CGT IP et le SNEPAP-FSU dénoncent :

- **L'abandon, y compris budgétaire, de la filière insertion probation**

De l'aveu même de l'administration, il y a 526 postes de CPIP vacants, selon les organigrammes de référence qu'elle a établis sur la base des chiffres de 2023. Or, pour la troisième année consécutive, il n'y a aucune création de poste. A cela doit également s'ajouter l'accroissement de la charge de travail des services, liée à l'explosion de la population pénale en milieu ouvert comme en milieu fermé. Face à cette hausse, ne pas embaucher revient à supprimer des postes. C'est en réalité près de 1200 postes, tous corps confondus, qui manquent en SPIP pour fonctionner normalement.
La publication des postes offerts à la mobilité des CPIP est une illustration des conséquences de ces choix sombres pour l'avenir des SPIP. **Un quart des postes sur les 156 ouverts à la mobilité est dédié à alimenter le renseignement pénitentiaire et la lutte contre la criminalité organisée** plutôt que de soulager les services et les CPIP (agents qui ont parfois encore en charge plus de 100 personnes en suivi quand la norme fixée par la DAP est à 60 !) **Inacceptable**

- **Les orientations uniquement sécuritaires**

Par la création des établissements « narco » à Vendin le Vieil et Condé sur Sarthe, décidée sans aucune concertation nationale avec la filière Insertion Probation, le Garde des Sceaux promeut le retour des QHS (quartier haute sécurité), l'**isolement systématique, la limitation drastique des activités**, **des extractions et du maintien des liens familiaux.** Tout cela est contraire au droit à la dignité humaine et à nos engagements internationaux.

Par la polémique « activités en détention » qui a conduit à la **suspension et/ou à l'annulation de 150 activités,** aux conséquences délétères pour les conditions de détention déjà indignes, pour nos partenaires, et a également constitué un dénigrement public des missions du SPIP et du travail des professionnels.

- **La stigmatisation excessive des personnes détenues**

Plus de **82000 personnes s'entassent dans les établissements pénitentiaires** dans une indifférence consternante. Le ministre préfère considérer les personnes détenues étrangères comme une variable d'ajustement, faisant des SPIP des **services de délation auprès des préfectures, brouillant les frontières entre les missions des ministères de la Justice et de l'intérieur, participant ainsi à la fragilisation de la séparation des pouvoirs et de l'État de Droit**… Et que dire des parlementaires qui

entendent désormais considérer les personnes détenues comme des « sous-citoyens » en limitant leur droit de vote par correspondance…

- **L'idée de création d'officiers de probation,** en uniforme, qui iraient vérifier si les probationnaires sont bien au domicile, au travail voire même pour surveiller si nos partenaires TIG sont suffisamment cadrants avec les usagers. Cette proposition vient **à rebours des méthodes efficaces de prise en charge des usagers et de toute la construction de nos services. Cela ne peut que conduire à des discriminations et des échecs d'insertion ou de réinsertion.**

La CGT Insertion Probation et le SNEPAP-FSU s'opposent fermement à cette négation de la vision humaniste de nos métiers, de la justice, de la société.

Le 6 mai, on se mobilise pour les conditions de travail, les moyens et les missions des SPIP !

Contacts presse :

SNEPAP-FSU : snepap@fsu.fr // 06.43.17.25.05

CGT IP : spip.cgt@gmail.com // 07.77.06.63.25